

Présents : Mme AVISSE Francine, BATTELIER Liliane, BATY Pascale, BERTAUX Marie Jeanne, BRAS Martine, LABY Laurence, MONTILLOT Nadia, POULET Claudie, VIEILLEDENT Annette (représentée), VOUAUX Renée (représentée)

Mr BRAS Thierry (représenté), CARRE Alain (représenté), COSTEAUX Serge, HANDEL William, LABY Christian, MONTILLOT Frédéric, VIEILLEDENT Patrick, VOUAUX Jean

Excusée : Mme MEIRHAEGHE Sonia

Absents : Mr DESCAMPS Patrick, BEAUSSIER Jean Marie, DELAITRE Guy

Comptes rendus des C.A. :

Après l'annonce faites par M. Descamps, lors de l'A.G. du 24 septembre 2021, d'avoir entamé une procédure pour contester la validité des C.A. du 20 mars 2021, du 29 mai 2021 et du 03 septembre 2021, il a été donc procédé une lecture de ces trois comptes rendus et tous les articles et toutes les décisions ont été votés et validés à l'unanimité.

Ajustement des statuts :

Les articles des statuts sont lus et après corrections, votés à l'unanimité.

Ce nouveau statut sera proposé lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

Suite aux débats de la réunion de bureau du lundi 04 octobre 2021 :

Portes ouvertes :

Pour augmenter la participation aux portes ouvertes, ne serait-il pas bénéfique de proposer une remise si l'inscription se faisait lors de cette animation ?

Ou

De supprimer, purement et simplement, cette rencontre vu le peu d'intérêt que le public y attache... le débat reste ouvert.

Locations et tarifs de la salle :

Les tarifs de la location de la salle restent inchangés pour l'année prochaine.

Achats à prévoir :

- Un percolateur environ : 150 €

- Desserte de cuisine : 250 €

- Multiprise et rallonge (pour la couture) : 10 €

- Achat d'un PC portable et d'une imprimante : 800 €

- Une auto-laveuse : 1 800 €. Un contact est en court avec l'Ets REVERDI, voir également avec CHAMPAGNE HYGIENE.

Le C.A. valide les futurs achats.

Point financier :

Compte courant MJC : 21 025,15 €

Livret A : 77 446,47 €

Compte foot FCC : 2 386,68 €

Vérificateur aux comptes

Après ces 9 dernières saisons, Marie Aude Cozette Mansard souhaite continuer à tenir ce rôle pour la prochaine Assemblée Générale.

Un courrier accompagne cette demande.

Le C.A. valide sa demande.

Sections :

Fitness et Baby Gym :

Sabrina, animateur de fitness et de la Baby Gym a posé 2 semaines de vacances en période extrascolaire et demande s'il était possible de rattraper les cours pendant les vacances scolaires. Après discussions, le C.A. n'est pas favorable.

Petit rappel, ce n'est que lorsque la salle est indisponible (réunions ou autres évènements) que les cours sont rattrapables.

Yoga :

Pas de contrat d'embauche, ni de mise à disposition par l'APASSE10 pour Manica Taing. Depuis septembre, elle propose les cours bénévolement en attendant d'obtenir son statut de moniteur. Nous proposons de prendre en charge 50% de sa formation (140€/280 €) sur justificatif.

Festivités pour la période de septembre 2021 à janvier 2022 :

Festivités MJC 2021 - 2022		Dépenses à prévoir
samedi 4 septembre 2021	Portes ouvertes	100,00
vendredi 24 septembre 2021	AG à Charmont	100,00
samedi 9 octobre 2021	Concours de pétanque	1 300,00
samedi 20 novembre 2021	Beaujolais Party	1 300,00
samedi 27 novembre 2021	Théâtre - Cie Colaverdey	200,00
samedi 8 janvier 2022	Belote du FCC/Longsols	Gestion par FCC
samedi 15 janvier 2022	Vœux du Président	200,00
samedi 22 janvier 2022	Loto du FCC/Longsols	Gestion par FCC

Le C.A. vote le budget prévisionnel pour les prochaines festivités.

Le festival DUOS :

Une troupe de théâtre « Le court bouillon » composée de deux comédiens, de l'Isère, propose « Célimène et le Cardinal » pièce de Jacques Rampal.

Le budget est de 500 € + SACD, en partenariat avec la Fédération Départementale de l'Aube. La représentation serait le 2 avril 2022, à confirmer par la troupe.

Question diverse :

Patrick VIEILLEDENT propose de participer au forum de Piney le 10 novembre sur « la santé, le bien être et action sociale », il y aura une démonstration de HIP HOP par Antonin.

Validation par le C.A.

Prochain C.A. le 24 janvier 2022.

Séance terminée à 22h40

Le président :

la secrétaire :

